

Soisy sous Montmorency, le 22 mars 2013

Communiqué de Presse

Le Syndicat Indépendant des Commissaires de police prend acte avec la plus grande circonspection des déclarations du Ministre de l'Intérieur dans le quotidien *20 Minutes* en date de ce jour relatives à l'extension de la police d'agglomération « au moins aux zones denses de la région Ile de France ».

Le Syndicat Indépendant des Commissaires de Police est particulièrement surpris de telles déclarations formulées à l'occasion d'un fait divers, certes marquant pour les transports franciliens, mais qui ne semble pourtant aucunement devoir conduire à remettre en cause l'édifice des forces de sécurité de la région Ile de France.

Au moment où les résultats de l'audit commandé en juillet 2012 sur la police d'agglomération ne sont, curieusement, toujours pas rendus publics ni même transmis aux organisations syndicales de la Police Nationale, le SICP s'interroge ouvertement sur une certaine tentation de la fuite en avant de la part de nos plus hautes autorités. Une fois de plus, la Police Nationale risque de devoir faire face à une énième réforme majeure, accréditant comme d'habitude l'idée que la seule réponse à l'insécurité repose perpétuellement dans le premier maillon de la chaîne pénale : la Police Nationale.

Si le SICP comprend aisément qu'une réflexion sur la sécurité des transports en commun d'Ile de France puisse se faire jour et conduire à des coordinations renforcées, notamment sous l'égide du Service Régional de la Police des Transports dépendant de la Préfecture de Police, il souhaite vivement, en revanche, que la police d'agglomération parisienne se concentre sur ses limites géographiques actuelles.

Le SICP considère qu'il convient tout d'abord de finaliser et d'optimiser la réforme de la police d'agglomération, initiée il y a plus de trois ans déjà, pour enfin produire les effets attendus lors de sa mise en place en termes notamment de véritables redéploiements d'effectifs vers les zones les plus criminogènes de petite couronne.

Le SICP craint également que l'intégration de la grande couronne au sein de l'agglomération parisienne dirigée depuis la Préfecture de Police ne conduise à la création d'une hyperstructure centralisatrice, très éloignée des réalités opérationnelles de terrain et fort peu compatible avec les demandes en matière de sécurité de proximité.

Inquiet de ces annonces, le SICP rencontrera prochainement, sur ce thème, les représentants du Ministre de l'Intérieur pour souligner les risques, à travers ce projet de centralisation accrue des forces de police d'Ile de France, de la mise en oeuvre de deux structures policières concurrentes et antagonistes, celle de la Préfecture de Police et celle de la Direction Générale de la Police Nationale.

Le Bureau National

Contact Presse :
Jean-Paul MEGRET 06.69.49.17.17